



10 février 2017

## ***Detachment denied,* le mauvais feuilleton des refus de détachement !**

À travers une série d'épisodes inspirés de faits réels, le Sgen-CFDT de l'étranger lance une alerte sur les situations humainement difficiles que les refus de détachement de plus en plus fréquents imposent aux enseignants de l'étranger.

### **Saison 2, Épisode 1 : Un même métier, une même passion dans le même pays !**

Frédéric enseigne les mathématiques au lycée Vercingétorix en Otmanie où il vit en famille depuis quelques petites années.

En raison d'une situation politique qui ne cesse de se détériorer et d'une insécurité grandissante, certains parents d'élèves ont quitté le pays, des collègues ont même décidé de ne pas prendre leurs fonctions à la rentrée passée.

Frédéric, lui, reste. Il a signé un contrat de résident à l'AEFE d'une durée de 3 ans et tient à l'honorer. Sa femme, Céline, qui était en congé parental pour élever le petit dernier, Ulysse, vient d'être recrutée sur un poste de professeur des écoles. Elle est jeune dans le métier mais les candidats ne se bousculent pas non plus aux portes de l'Otmanie.

Tout s'annonce plutôt bien pour la petite famille : Charlotte entrera bientôt à la maternelle, le bébé aura sa nounou et l'addition des deux salaires permettra de prendre l'avion plus souvent, histoire de prendre l'air tandis que le pays continue de s'enfoncer.

Tout est presque trop beau pour être vrai. D'ailleurs, très vite, l'administration vient contrarier l'avenir tracé : Céline est informée que son détachement ne lui est pas accordé. Elle a beau signaler dans son recours gracieux que ce refus ne la fera pas pour autant rentrer en France illico, rien n'y fait. Contrainte et forcée, Céline demande à être placée en disponibilité pour suivi de conjoint. Le poste de résident restera vacant.

Le couple réfléchit : une fois le contrat de Frédéric honoré, la famille rentrera en France. S'expatrier n'est pas donné à tout le monde : cela exige, quand on est résident, effort matériel au départ puis adaptation à l'arrivée. Le refus de détachement opposé à Céline est la difficulté de trop.

**Le refus de détachement ne sert ni nos écoles de l'étranger, ni notre langue. Il fragilise les personnels et menace leur avenir.**

**Le Sgen-CFDT demande instamment que les situations familiales ou personnelles soient prises en compte pour accorder le détachement, particulièrement si le conjoint travaille dans le pays d'accueil.**